

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

*Xylella Fastidiosa*

Mobilisation de haut niveau contre une menace majeure pour la santé des végétaux

Stéphane Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation et Vytenis Andriukaitis, Commissaire européen à la santé ont réuni ce 1<sup>er</sup> décembre 2017 à Paris les 10 Etats membres les plus concernés par le danger majeur pour les végétaux que constitue *xylella fastidiosa*. Une feuille de route a été établie pour renforcer au niveau européen les mesures de prévention et de lutte contre la maladie et protéger ainsi les richesses de nos cultures.

Identifiée pour la première fois en Europe en 2013, la bactérie *Xylella fastidiosa* est une priorité phytosanitaire majeure pour l'Union européenne et un sujet de préoccupation pour de nombreux pays, et en particulier la France. Transmise par des insectes, cette bactérie s'attaque à de très nombreux végétaux et peut conduire à leur dépérissement voire à leur mort. L'impact de cette maladie varie selon les écosystèmes. Elle touche déjà plusieurs États dont la France, l'Allemagne, l'Espagne, ou encore l'Italie où elle a provoqué des dégâts considérables dans les oliveraies.

Stéphane Travert a tenu à organiser cette rencontre de haut niveau avec ses collègues européens car la menace est réelle pour de nombreuses productions (vignobles, oliviers) et nos paysages. Si l'impact en France a été jusqu'à présent modéré, la mobilisation est indispensable pour prévenir une extension qui pourrait s'avérer dramatique.

Les ministres européens réunis ont exprimé leur engagement collectif dans la lutte contre *xylella* en adoptant une feuille de route ambitieuse pour la maîtrise de la maladie.

Les points-clés de l'accord entre Croatie, Chypre, France, Allemagne, Italie, Malte, Portugal, Slovénie, Espagne, Grèce, et la Commission européenne concernent trois axes : l'amélioration des connaissances par le soutien de programme de recherche appliquée, le renforcement de la surveillance pour assurer la détection précoce et l'éradication rapide des éventuels nouveaux foyers et le renforcement des actions de sensibilisation et d'information.

Le Ministre a déclaré que les engagements pris vont se traduire par des mesures très concrètes compte tenu des enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Une des premières actions d'ores et déjà prévue est le lancement en début d'année 2018 d'une vaste campagne d'information visant le grand public et plus particulièrement les voyageurs. Stéphane Travert a en effet insisté sur la responsabilité partagée en matière de protection de notre territoire face aux menaces sanitaires.

---

Contacts presse

Service de presse de Stéphane TRAVERT - Tel : 01 49 55 59 74 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)